



Maîtrise d'ouvrage déléguée



LETTRE INFO CHANTIER

LIZHER-KELAOUÏÑ CHANTIER - LA BANIIY DU CHANTIER

N° 1_Novembre 2024

LYCÉE PUBLIC LOUIS ARMAND – LOCMINÉ

La Région Bretagne est propriétaire des locaux des 116 lycées publics bretons. Elle investit, chaque année, 110 millions d'euros pour moderniser et entretenir ce patrimoine afin d'offrir un cadre de vie agréable et adapté aux lycéennes et aux équipes qui les entourent.

DES TRAVAUX D'AMPLEUR DÉBUTENT

Confort et performance thermique

La Région entreprend un ensemble de travaux qui va impacter plusieurs bâtiments du lycée Louis Armand. L'objectif de cette opération est d'améliorer les performances thermiques et énergétiques de l'établissement, tout en apportant davantage de confort aux élèves et personnels.

Ainsi les bâtiments A (administration), B (externat) et la partie du bâtiment D hébergeant la vie scolaire et des salles de classe vont faire l'objet de désamiantage, l'étanchéité des toitures va être renouvelée, les menuiseries extérieures remplacées et l'isolation intérieure refaite à neuf. Ce renouvellement de l'enveloppe du bâti permettra de réduire les consommations d'énergie et générera un meilleur confort thermique pour les usagers.

Suivront la rénovation des bâtiments G (garage) et E (stockage) et la démolition-reconstruction du bâtiment de stockage H. Pour finir, plusieurs interventions vont permettre d'améliorer l'accessibilité du site avec la pose de mains-courantes et de bandes d'éveil à la vigilance notamment. Ces

travaux seront réalisés successivement, lors de périodes de vacances scolaires.

Une opération en plusieurs temps

Afin de permettre à l'établissement de fonctionner dans de bonnes conditions durant la période de chantier, les travaux se dérouleront en plusieurs phases successives. Ainsi au retour des vacances d'automne, les opérations ont débuté dans les bâtiments A et B. Profitant de l'absence des élèves, les deux bâtiments ont été vidés et déménagés dans les modulaires installés durant l'été dans l'enceinte du lycée.

Aussi depuis le 4 novembre, une partie des cours est dispensée dans ces modulaires installés entre le bâtiment internat (I) et les ateliers (D). Sur 1 660m² répartis sur trois niveaux, ils comprennent des salles de classe, des labos, des salles de couture, le CDI, une salle des professeurs ainsi que des locaux techniques. Un second modulaire, à l'entrée du lycée, héberge les fonctions administratives le temps des travaux.



© EP Images / Région Bretagne

« Notre ambition est de faire des lycées publics bretons des lieux propices à l'apprentissage, évidemment, mais aussi, à l'épanouissement et à l'engagement de nos jeunes. En 2024, nous dédions 15% du budget régional à la vie lycéenne, soit 297 millions d'euros répartis entre les dotations aux établissements, les coûts de restauration, d'hébergement et d'entretien, l'achat d'équipements ou encore l'adaptation du bâti. Dans ce cadre, rénover le patrimoine bâti des lycées pour qu'il soit à la fois fonctionnel et performant d'un point de vue énergétique constitue une priorité d'action. Ainsi les travaux qui débutent au lycée Louis Armand de Locminé s'inscrivent dans cette dynamique. »

Loïc Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne



Après travaux, le bâtiment B sera plus performant et confortable d'un point de vue thermique.

Febur

Aux vacances d'automne 2025, cette première phase sera terminée. Les espaces rénovés seront réaménagés et réinvestis par les élèves et les personnels qui pourront y reprendre leurs activités précédentes. Débuteront alors les travaux dans le bâtiment D et les locaux techniques. Cette seconde phase générera la mise en place de nouveaux modulaires ainsi qu'une nouvelle organisation des circulations. L'ensemble des opérations sera achevé pour la rentrée 2026.

Tous acteurs du chantier

Des efforts conséquents sont consentis pour réduire les désagréments (bruit, poussière) et pour assurer la sécurité des usager-es. L'emprise du chantier est isolée des flux de circulation des élèves et des personnels. Il est toutefois demandé à chacun-e de respecter scrupuleusement les limites de chantier, les flux provisoires signalés et les consignes de sécurité. Les bâtiments A et B étant inaccessibles, les élèves devront notamment contourner le bâtiment internat (I) pour accéder aux autres bâtiments.

Légende

Bâtiments A et B en travaux

Emprise du chantier

Bloc modulaire externe

Bloc modulaire administration

Bâtiments rénovés en phase 2

Flux piétons pendant les travaux

TRAVAUX EN SITE OCCUPÉ

Mener des travaux tout en assurant le fonctionnement d'un lycée en période scolaire n'est pas une mince affaire ! L'ordonnancement des travaux est une clé de la réussite de l'opération. Et la priorité de la Région reste d'assurer l'accueil des élèves et la tenue des cours dans de bonnes conditions. Un dialogue continu est ainsi établi avec l'établissement pour échanger, informer de l'avancement des travaux et des incidences possibles afin de procéder aux ajustements nécessaires le cas échéant.

Plan de localisation des zones de travaux et des flux



Les intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Région Bretagne
Maîtrise d'ouvrage déléguée : SemBreizh
Architecte : Faber
Bureau d'études techniques : Auas Ingénierie ; OPC : Apyc

Les chiffres du projet

Montant de l'opération :
5,1 millions d'euros TTC (études et travaux)

Durée des travaux :
24 mois (de septembre 2024 à août 2026)

RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
facebook.com/regionbretagne.bzh | [@region_bretagne](https://instagram.com/region_bretagne)
www.bretagne.bzh

